
Présidence : Pologne**1377^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 9 juin 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Suspension : 13 h 05

Reprise : 15 heures

Clôture : 17 h 50

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński
M. M. Czaplinski

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Suisse auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur Raphael Nägeli, et au nouveau Représentant permanent de la Serbie auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur Žarko Obradović.

Président, M. O. Samoïlenko (Président du Conseil de l'oblast de Kherson),
Fédération de Russie (PC.DEL/851/22)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE L'UKRAINE PAR LA
FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Ukraine (PC.DEL/858/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/841/22),
France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro,
pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et
d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la
Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de
l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie,
Monaco, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration)
(PC.DEL/864/22), Royaume-Uni, Canada (PC.DEL/880/22), Türkiye
(PC.DEL/867/22 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/860/22 OSCE+), Suisse,
Norvège (PC.DEL/844/22)

Point 2 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DU CONSEIL DE L'EUROPE

Président, Secrétaire générale du Conseil de l'Europe (PC.DEL/859/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/842/22), France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Monaco, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/863/22), Royaume-Uni, Türkiye (PC.DEL/869/22 OSCE+), Ukraine, Fédération de Russie (PC.DEL/843/22), Géorgie, Azerbaïdjan (PC.DEL/874/22 OSCE+), Arménie (PC.DEL/865/22), Kazakhstan (PC.DEL/871/22 OSCE+), Italie (PC.DEL/845/22), Macédoine du Nord (PC.DEL/877/22 OSCE+), Islande (PC.DEL/846/22 OSCE+), Irlande (PC.DEL/852/22)

Point 3 de l'ordre du jour : PRÉSENTATION DE L'APERÇU DU PROGRAMME
POUR 2023 PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Président, Secrétaire générale, France (également au nom des pays suivants : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède et Ukraine) Canada (PC.DEL/879/22), Royaume-Uni, Türkiye (PC.DEL/868/22 OSCE+), Fédération de Russie, Kazakhstan (PC.DEL/873/22 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/875/22 OSCE+), Suisse (PC.DEL/855/22 OSCE+), Arménie (PC.DEL/870/22 OSCE+), Kirghizstan, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/848/22), Norvège, Saint-Siège (PC.DEL/849/22 OSCE+), Suède, Macédoine du Nord

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Crimes que l'Ukraine continue de commettre contre la population civile avec le soutien d'une alliance occidentale d'États participants de l'OSCE :*
Fédération de Russie (PC.DEL/854/22)
- b) *Violations flagrantes des droits de la population russe et russophone que continuent de commettre certains États participants occidentaux de l'OSCE :*
Fédération de Russie (PC.DEL/857/22), France-Union européenne, Lettonie

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE

- a) *Visite du Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, au Kazakhstan, en Ouzbékistan et en Mongolie du 1^{er} au 6 juin 2022 :* Président

- b) *Rencontre entre le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, et le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, S. E. M. K. Abdrakhmanov, tenue à Varsovie le 8 juin 2022* : Président
- c) *Rencontre entre le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, et le Ministre fédéral autrichien des affaires européennes et internationales, S. E. M. A. Schallenberg, tenue à Varsovie le 7 juin 2022* : Président

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit de la Secrétaire générale (SEC.GAL/68/22 OSCE+)* : Secrétaire générale
- b) *Visite de la Secrétaire générale au Tadjikistan organisée du 6 au 8 juin 2022* : Secrétaire générale
- c) *Point sur la fermeture de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine* : Secrétaire générale
- d) *Détention continue d'un certain nombre de membres nationaux de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine dans les territoires temporairement occupés de l'Ukraine* : Secrétaire générale

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

Référendum sur la réforme constitutionnelle au Kazakhstan, tenu le 5 juin 2022 : Kazakhstan (PC.DEL/872/22 OSCE+), Kirghizistan, Royaume-Uni, Fédération de Russie (PC.DEL/853/22 OSCE+), France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/862/22), Ouzbékistan, Türkiye (PC.DEL/866/22 OSCE+), Tadjikistan, Azerbaïdjan

4. Prochaine séance :

Jeudi 16 juin 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence